

Politique environnementale de DGA Essais en Vol

Grâce aux efforts conduits depuis plusieurs années, DGA Essais en vol dispose aujourd'hui d'un système de management de l'environnement performant sur l'ensemble de ses sites, témoignant ainsi de notre capacité à **concilier** au mieux activités aéronautiques et exigences environnementales.

Ce résultat a été validé par les renouvellements périodiques de notre **certification** qui nous encouragent à poursuivre nos efforts avec force et détermination.

En tant que directeur et chef d'organisme, je définis la **politique environnementale** de DGA Essais en vol comme suit :



→ **Réduire** notre empreinte carbone au strict nécessaire, via une démarche de sobriété énergétique et de rénovation de nos équipements thermiques.



→ **Maitriser** les émissions de nos installations à risque, en réalisant une surveillance de leurs rejets.



→ **Prévenir** les pollutions accidentelles dans l'exercice de nos activités, via des mesures de prévention de ces risques : contrôles et visites périodiques obligatoires de nos installations et équipements à risque, exercices aux situations d'urgences, etc.



→ **Intégrer** des clauses environnementales dans les contrats, conventions et protocoles.



→ **Trier**, conditionner et traiter nos déchets, en traçant le parcours des déchets dangereux.



→ **Promouvoir** la communication et l'innovation internes sur les objectifs environnementaux, notamment au travers de la feuille de route innovation verte.

→ **Satisfaire** nos obligations de conformité.

→ **Conserver** une bonne image vis-à-vis des riverains et des collectivités locales en maintenant notre impact environnemental le plus faible possible.

L'application de cette politique environnementale relève de la responsabilité de chacun et chacune d'entre nous. **Je sais que notre volonté et notre implication permettront de tenir ces engagements.**

A Istres, le 2 décembre 2025

L'ingénieur en chef de l'armement Guillaume Vega,
Directeur de DGA Essais en vol

